

Relevé de conclusions de la réunion du Groupe de Projet du Programme ZoNéCo à l'ADECAL, le 10 Mai 2006,

Sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel ARLIE, Directeur Général de l'ADECAL, ont participé à cette réunion, dans l'ordre alphabétique :

- Monsieur Jean-Claude ANGUE, Chargé de Mission Recherche et Technologies au HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE ;
- Madame Nathalie BAILLON, Chef du Service Aquaculture et Pêche à la Direction du Développement Economique et de l'Environnement de la Province NORD ;
- Monsieur Pablo CHAVANCE, de l'ADECAL, Ingénieur halieute du programme ;
- Monsieur Fabrice COLIN, Directeur de l'IRD ;
- Monsieur Emmanuel COUTURES, Responsable Environnement Marin à la Direction des Ressources Naturelles de la Province SUD ;
- Monsieur Victor DAVID, Chargé de Mission pour la Recherche au Congrès de la NOUVELLE-CALEDONIE ;
- Monsieur Richard FARMAN, Directeur de l'Aquarium de NOUMEA et de la Province SUD, et responsable de la cellule « Ressources Vivantes » ;
- Monsieur Frédéric GUILLARD, de la DTISI, et responsable de la « SGVL » ;
- Monsieur Christian HABAUT, Chargé de Mission au Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, Secteur Economie et Ressources Minérales ;
- Monsieur Dominique KATRAWA, Collaborateur de Monsieur Charles WATSHETINE, Membre du Gouvernement de la NOUVELLE-CALEDONIE chargé de l'Enseignement et de la Recherche ;
- Monsieur Yves LAFOY, de la Direction de l'Industrie, des Mines et de l'Energie, responsable de la cellule « Ressources Minérales » ;
- Monsieur Luc MAITREPIERRE, de Météo-France;
- Monsieur Joseph MANAUTE, Collaborateur de Monsieur Eric Babin, Membre du Gouvernement de la NOUVELLE-CALEDONIE chargé de l'Agriculture et des pêches;
- Monsieur Adrien RIVATON, de l'ADECAL ;

Etaient absents, excusés :

- Monsieur Jean Pascal TORRETON, de l'Institut de Recherche pour le Développement, coordinateur scientifique du programme;
- Monsieur Pascal DOUILLET, de l'Institut de Recherche pour le Développement, responsable de la cellule « Bathymétrie et Environnement » ;
- La PROVINCE DES ILES LOYAUTE ;
- L'IFREMER, l'UNC, le SHOM

L'ordre du jour portait sur l'élaboration du programme ZoNéCo 2006.

I. Préambule :

Il a été précisé ce qui suit :

Dans la perspective de la prochaine Assemblée Générale de l'ADECAL (19 Mai 2006), et compte tenu de la nécessité de mobiliser des crédits ETAT en 2006, cette réunion a pour objectif de définir un premier programme à présenter pour 2006 au titre de ZoNéCo.

Ce programme comprendra les poursuites d'opérations en cours et des opérations qui permettraient de répondre à court terme à des besoins formellement exprimés par les collectivités.

II. Elaboration du programme 2006 :

Les fiches d'opérations qui pourraient être soumises au vote de l'Assemblée de l'ADECAL sont présentées par les collectivités ou les responsables de cellules thématiques.

Cette fiche est évaluée a posteriori puisque cette opération de carottages profonds dans le bassin de Fairway a été conduite en février dernier, lorsque l'opportunité d'utiliser le navire de recherche Marion Dufresne s'est présentée. Ce navire, présent dans la zone dans le cadre d'un projet franco-australien, a été mis à profit pour effectuer des carottages à grande profondeur, ce qui a permis au programme de bénéficier d'une technologie unique. Ce travail doit permettre notamment de tirer une conclusion définitive sur l'éventuelle présence d'un gisement d'hydrates de gaz dans le bassin de Fairway, hypothèse déjà infirmée à 90% par la campagne ZoNéCo 11. Le rapport final de cette étude transmis récemment permet d'infirmer à 100% d'hypothèse de départ tout en confirmant le potentiel de la zone en matière d'hydrocarbures classiques.

Il est convenu, à l'unanimité, d'intégrer cette opération au programme 2006, avec un budget prévisionnel de 10 millions FCFP.

➤ **2/ Premiers stades de vie des poissons récifaux**

La fiche d'opération proposée est la continuité d'un travail démarré en 2004 dans le cadre d'un DEA et qui nécessite, à partir de Juillet 2006, le financement des 14 derniers mois d'un travail doctoral et du budget de fonctionnement associé. Cette étude ambitieuse apporte dès aujourd'hui des résultats intéressants sur l'importance relative des différents habitats sur la distribution spatiale et l'abondance des juvéniles de certains poissons récifaux. La rigueur de l'équipe investie dans ce travail et les premiers éléments disponibles confortent la volonté des partenaires de poursuivre cette étude.

Il est convenu, à l'unanimité, d'intégrer cette opération au programme 2006, avec un budget prévisionnel d'environ 9,5 millions FCFP.

➤ **3/ Poursuite du poste d'Ingénieur Halieute**

Des précisions sur le rôle de la personne ressource au regard du mode de fonctionnement du programme et des thématiques couvertes sont apportées. Il est par ailleurs rappelé que les coûts de fonctionnement du programme ZoNéCo sont limités aux frais de gestion ADECAL et au coût de l'halieute, ce qui est jugé peu élevé, les autres personnes embauchées l'étant dans le cadre d'opérations précises.

Il est convenu, à l'unanimité, d'intégrer cette opération au programme 2006, avec un budget prévisionnel de 7,5 millions FCFP.

Le rôle de l'halieute quant à la valorisation et la diffusion des résultats du programme ayant été rappelé, il est mentionné par la Province Nord que certaines opérations justifient un effort de vulgarisation et de restitution auprès des populations qui ont été mobilisées et ont contribué à la récolte d'informations. C'est particulièrement le cas de l'opération pêcheerie récifale qui nécessitera un effort particulier auprès des populations concernées.

➤ **4/ Etat zéro des zones proposées par la province Sud pour inscription au Patrimoine mondial de UNESCO**

Cette opération est proposée par la Province Sud qui y voit une opportunité de réaliser un état initial des communautés coralliennes et de la faune associée avant de soumettre le dossier de classement à l'UNESCO.

Plusieurs remarques sont formulées sur cette proposition :

- La réalisation d'un état zéro sur les sites proposés au classement n'est pas un préalable indispensable à la soumission du dossier de classement à l'UNESCO
- Le choix préalable de proposer le classement d'un bien en série nécessite la réalisation de dossiers homogènes, tant dans la quantité d'information disponible que dans les méthodologies utilisées pour l'état zéro et le suivi. Il y a un risque certain de perdre la cohérence du dossier de classement à réaliser au sein de chaque collectivité des études très disparates.
- Dans cette proposition, le programme ZoNéCo ne serait qu'un pourvoyeur de moyen et n'apporterait aucune valeur ajoutée en terme d'aide à la décision. Il serait plus judicieux de proposer une démarche concertée pour la mise en place d'une méthodologie commune pour la réalisation d'un état initial en tenant compte du travail en cours de réalisation pour l'identification de site d'échantillonnage et d'un protocole standardisé pour le suivi dans le temps des zones classées.

Il est donc convenu, à l'unanimité, de ne pas intégrer cette opération au programme 2006.

Il est toutefois convenu de réfléchir à l'élaboration d'une fiche d'opération commune en vue d'élaborer une méthodologie homogène de caractérisation de l'état des récifs coralliens et de la faune associée sur les différents sites. Cette opération pourrait être proposée dans le cadre du programme 2007.

➤ **5/ Impact des nasses de crabes sur la ressource et amélioration de la sélectivité**

Cette opération est présentée par la Province Nord qui se propose, pour faire face à une forte augmentation de la pression de pêche sur le crabe ces dernières années, d'étudier précisément l'impact de la grande diversité des nasses utilisées sur la population de crabes et notamment les crabes juvéniles et d'évaluer la pertinence de mettre au point un type de nasse sélective qui pourrait, si son utilisation se relève efficace, se substituer à tout les autres types de nasses utilisés en NC.

Cette problématique intéresse également les autres collectivités, notamment la province sud et mériterait d'être détaillée et budgétisée de manière plus précise.

Cette opération n'ayant pas de caractère urgent, et devant l'intérêt des autres collectivités à travailler sur la sélectivité des nasses de crabes, il est donc convenu, de ne pas l'intégrer au programme 2006 mais de soumettre une proposition détaillée en ce sens dans le cadre du programme 2007.

➤ **6/ Etude du stock de tazarids exploité au niveau de Belep**

La Province Nord souhaite pouvoir faire face au développement de la pêche de tazarids au niveau de Belep par une meilleure connaissance du stock. Ce travail passe par une analyse bibliographique sur les connaissances existantes sur cette espèce avant d'étudier les paramètres clefs qui permettront dévaluer l'état de santé du stock et donc définir les mesures de gestion appropriées.

Il est remarqué que l'analyse des rendements nécessite de disposer de séries temporelles conséquentes et qu'il faut s'assurer de l'existence de données fiables sur cette zone pour ne pas hypothéquer la pertinence des résultats. Il est donc conseillé d'envisager l'utilisation des techniques de marquage recapture en prenant contact avec des scientifiques ayant déjà travaillé sur ce sujet (Lewis et Hampton).

Cette opération n'a pas de caractère urgent, et nécessite par ailleurs d'être plus détaillée. Il est donc convenu de soumettre une proposition détaillée en ce sens au programme 2007.

➤ **7/ Inventaire des principales zones de frai de poissons récifaux commerciaux en Province Nord**

Cette proposition est formulée par la Province Nord et se justifie par l'importance de ces phénomènes agrégatifs dans le cycle de vie de certaines espèces récifales et l'impact potentiellement important d'initiatives de gestion sur de telles zones (AMP, Patrimoine mondial, réglementation des pêches etc). Le préalable étant de recenser les connaissances empiriques existantes auprès des pêcheurs avant d'élaborer un protocole d'observation et de suivi.

Cette opération prévoit un phasage en trois parties, distinguant (1) le recensement des données existantes et la mise au point d'une méthodologie adaptée (2) des observations sur site (3) La proposition de mesures de gestion cohérentes au regard des données compilées.

Cette proposition retient l'attention des collectivités présentes qui souhaitent à terme pouvoir conduire un travail similaire. Il est par ailleurs proposé d'associer à ce travail un étudiant de 3^{ème} cycle, si la valeur ajoutée le justifie et si les contraintes calendaires le permettent.

Il est convenu d'intégrer au programme 2006 la phase 1 de l'opération initialement proposée. Ce recensement des connaissances empiriques en Province Nord et la définition du cahier des charges pour les phases 2 et 3 constituent les produits attendus. Les autres collectivités sont susceptibles de mettre à profit les résultats obtenus en province Nord pour étendre cette étude à leur espace maritime. Il est par ailleurs convenu d'affecter un budget prévisionnel de 5 millions FCFP à cette opération.

➤ **8/ Numérisation des minutes bathymétriques SHOM**

Cette opération vise à acquérir une première partie des minutes SHOM restant à numériser afin d'effectuer un contrôle de conformité des données transmises avant de poursuivre la numérisation, par le biais de prestataires locaux. La numérisation des minutes bathymétriques du SHOM se poursuit depuis plusieurs années, et l'ensemble des sondes devrait être numérisé dans 2 ans.

Cette opération est **intégrée au programme 2006**, avec un budget prévisionnel de 2 millions FCFP. La fiche opération devra être transmise par la DTSI dans les meilleurs délais.

➤ **9/ Prestation de service LagPlon**

Cette opération consiste à mettre à disposition du programme le concepteur de la base de donnée LagPlon aujourd'hui fonctionnelle en ligne afin d'assister les utilisateurs et producteurs de données dans l'utilisation optimale de la base et de répondre aux questions inhérentes à l'utilisation d'un outil nouveau. Si la base pourrait évoluer à l'avenir vers une version intégrant de nouvelles fonctionnalités, il est à ce jour indispensable que les utilisateurs s'approprient l'outil et en maîtrisent les fonctionnalités essentielles.

Cette opération est intégrée au programme 2006, avec un budget prévisionnel de 1 millions FCFP. La fiche opération devra être transmise par la DTSI dans les meilleurs délais.

➤ **10/ Typologie et biodiversité des mangroves de Nouvelle-Calédonie**

Cette opération présentée par l'IRD, vise à réaliser, dans le cadre du programme, la première phase d'un projet global sur l'étude des mangroves de Nouvelle-Calédonie devant aboutir à terme à la production d'un Atlas cartographique des mangroves de Nouvelle-Calédonie intégrant une typologie fonction du peuplement végétal et des paramètres environnementaux.

Ce projet s'insère dans un axe de recherche interinstitutionnel couvrant la cartographie et la typologie des mangroves jusqu'à l'étude du fonctionnement physico-chimique de ces interfaces, de la biodiversité et de l'impact des activités anthropiques. Ce projet fait l'objet de demandes de financements complémentaires pour ses différentes phases et pourrait être représenté pour financement au programme pour des phases ultérieures.

Il est rappelé que des études ont été menées sur les mangroves ou les zones humides en général et que certains éléments pourraient bénéficier à ce projet. Par ailleurs, les résultats apportés par une cartographie exhaustive des mangroves pourront apporter une valeur ajoutée significative aux travaux conduits sur les huîtres de palétuvier et les crabes de mangroves.

Cette opération est intégrée au programme 2006, avec un budget prévisionnel de 6 millions FCFP, la participation du programme à la réalisation de la première phase ne devant pas être considérée comme un engagement à participer au financement des phases ultérieures.

➤ **11/ Analyse génétique de deux populations d'Epinephelinae du lagon sud-ouest de NC**

Cette étude vise à la délimitation des stocks halieutiques en mesurant par des outils génétiques la diffusion des produits de la reproduction d'une zone d'agrégation de ponte à une zone plus large. L'objectif est de mesurer l'impact d'un prélèvement massif ou d'une protection d'une zone d'agrégation sur une plus grande échelle. Il est proposé de mesurer le degré de « filiation » génétique entre adultes et juvéniles, pour deux espèces de loches (*E. maculatus* et *E. Cyanopodus*) sur le site de la passe de Dumbéa.

Cette proposition suscite plusieurs interrogations : comment mesurer le niveau de diffusion si l'on compare les adultes et les juvéniles sur une même zone ? Cette opération permettra-t-elle le cas échéant de distinguer différents stocks à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie ? Cette opération permettra-t-elle de connaître l'aire d'attraction d'un phénomène d'agrégation sur les géniteurs d'une espèce donnée ?

Plus généralement, l'IRD fait remarquer qu'outre une équipe hétéroclite, l'argumentation du projet est faible et qu'il n'y a aucune adéquation entre les objectifs de l'étude et les résultats attendus. Par ailleurs, il est mentionné dans le document un partenariat avec l'IRD qui n'a jamais été abordé formellement avec l'institut en question. Par ailleurs, la durée prévue de cette étude est incompatible avec les spécificités de l'année 2006 (année de continuité et de transition)

Il est donc convenu, à l'unanimité, de ne pas intégrer cette opération au programme 2006.

Au total, il est donc proposé de proposer 7 opérations au titre du programme 2006, pour un budget global d'environ 41 millions FCFP.

III. Questions diverses :

La DTSI et la Province Nord font état de réflexions « inter-collectivités » informelles sur le fonctionnement du programme qui ont abouti à la réalisation d'un organigramme formalisant l'articulation entre le groupe de projet et les cellules thématiques, et à des propositions d'amendements au cahier général des charges.

Dans un premier temps, il est rappelé par le Directeur général de l'ADECAL que le cahier général des charges ne peut intégrer des amendements qui pourraient remettre en question l'autonomie de gestion de l'ADECAL, et qu'elle ne saurait se départir, pour des raisons juridiques, du rôle de coordination, qui lui a été confié en 2002, à la demande de l'ETAT et de la NOUVELLE-CALEDONIE. Il est donc souhaitable de faire adopter, par l'Assemblée Générale du 19 mai, le cahier général des charges, tel qu'élaboré et adopté lors de la réunion du 1^{er} mars dernier.

L'organigramme proposé pourra le cas échéant être annexé au cahier général des charges pour formaliser le mode de fonctionnement du programme. Il serait cependant nécessaire de recueillir au préalable l'avis de l'ensemble des partenaires sur cette proposition qui n'a pas encore été diffusée largement, et sans doute de la préciser pour définir le rôle des partenaires concernés.

Jean-Michel ARLIE

P/J : 5 fiches opérations